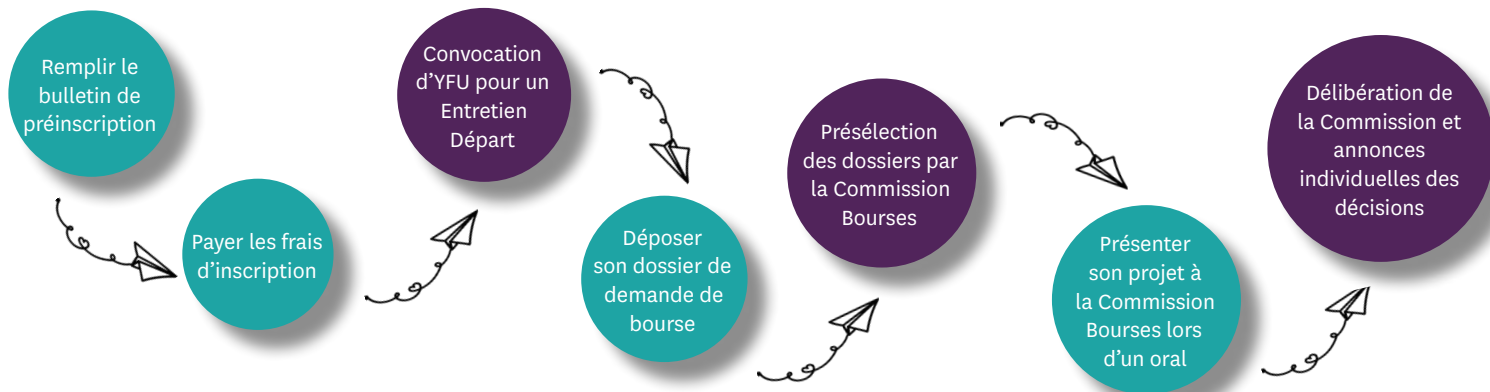




YOUTH FOR UNDERSTANDING
Séjours Interculturels

Demande de Bourse YFU





Modalités de demande de bourse YFU

- Seul un séjour long (durée du séjour entre 6 et 12 mois) peut faire l'objet d'une demande de bourse YFU.
- Les bourses sont partielles et le montant varie en fonction du niveau de ressources.
- En cas de refus de bourse les frais d'inscription ne sont pas remboursés.
- Les candidats doivent être particulièrement sensibilisés au fait que leur implication dans la vie de l'association, dans la mesure de leurs moyens (actions ponctuelles, accueil d'un étudiant étranger...), est cruciale pour la pérennité d'YFU. Retrouvez toutes nos actions de bénévolat possibles sur notre site : <https://benevolat.yfu.fr>
- L'attribution d'une bourse YFU n'est pas systématique. Les dossiers sont étudiés individuellement par la Commission de Bourse YFU qui s'octroie le droit de refuser ou d'accepter les demandes.

Critères d'éligibilité

1. Répondre aux critères de sélection YFU

- Envoyer son bulletin de préinscription à YFU France avec les frais d'inscription.
- Obtenir un avis favorable du bénévole qui effectuera l'Entretien Départ - attention : il faut s'y prendre suffisamment à l'avance pour permettre d'organiser cet entretien avant la date de dépôt des dossiers !
- Obtenir le niveau minimum au test d'anglais (si applicable).
- Correspondre aux critères d'acceptation du pays choisi (âge, niveau d'études, conditions médicales particulières, etc.).

2. La situation financière de la famille du candidat basée sur le quotient familial

Revenu fiscal de référence / nombre de parts fiscales

Pour calculer le quotient familial, il faut prendre son avis d'imposition et :

- se référer à la ligne Revenu Fiscal de Référence (RFR)
- prendre ce montant et le diviser par le nombre actuel de parts fiscales
- il faut que le QF soit au maximum de 17613 €.

Documents à fournir : photocopies des 2 derniers avis d'imposition sur les revenus.

Prise en compte de situations particulières sous réserve de justificatifs en cas de modification de la composition familiale et/ou de la situation professionnelle survenue dans l'année (naissance, séparation, divorce, décès, etc...).

QUOTIENT

% Bourse

Q1 supérieur à 17 613 €

Pas de bourse

Q2 11 846 à 17 613 €

Jusqu'à 1 500 €

Q3 9 374 à 11 845 €

Jusqu'à 2 000 €

Q4 6 902 à 9 373 €

Jusqu'à 2 500 €

Q5 4 636 à 6 901 €

Jusqu'à 3 000 €

Q6 inférieure ou égale à 4 636 €

Jusqu'à 4 000 €

3. Motivation du candidat et de sa famille pour le séjour

- **Savoir bien présenter et justifier son projet**

Documents à fournir : lettre de motivation du jeune (sois enthousiaste et impliqué.e, donne-nous envie de t'aider à réaliser ce beau projet !), une lettre des parents expliquant les raisons de cette demande de bourse ainsi qu'une lettre de recommandation d'une personne extérieure.

- **Démontrer l'implication du candidat et de sa famille dans la vie de l'association**

Document à fournir : un plan d'actions que le jeune et sa famille envisagent d'entreprendre en tant que bénévoles pour YFU France. YFU se réserve le droit de compléter ce document, en accord avec le candidat, en lui présentant les types d'actions appropriés à sa situation personnelle et/ou géographique.

- **Remplir le tableau de plan de financement sur la page 4**

Délais de réception et de traitement des dossiers

La Commission Bourses se réunira mi-février pour traiter les dossiers de demande en fonction du fond de bourse YFU France disponible.

La date limite de dépôt des dossiers de demande de bourses est **fin janvier**. Le dossier devra être complet à cette période, nous t'invitons donc à nous le retourner bien avant pour vérifier que tous les éléments ont bien été rassemblés.

Ton dossier remplit tous les critères et tu nous as donné envie de faire ta connaissance ? Tu seras convié.e à un **entretien oral** à distance pour rencontrer les membres de la Commission Bourses et discuter avec eux de ton projet !

Les résultats seront disponibles sous trois semaines après la délibération de la Commission.

La Commission Bourses YFU France se réserve le droit d'apporter des changements dans les critères d'éligibilité et dans les autres aspects du programme de bourses à tout moment et à sa seule discrétion.

Candidature

Demande de Bourse YFU



MERCI DE NOUS RETOURNER CE FORMULAIRE AVEC LES PIÈCES À JOINDRE À : YFU FRANCE, 19 RUE EDOUARD VAILLANT, 37000 TOURS OU À DEPART@YFU.FR

Candidat

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe actuelle :

Famille

Parent 1

Nom :

Prénom :

Profession et employeur :

Parent 2

Nom :

Prénom :

Profession et employeur :

Souhaitons obtenir pour moi-même (participant majeur) / notre enfant une bourse en vue de sa participation au programme YFU.

Programme et destination :

Pièces à joindre à la présente demande

- Lettre des parents du candidat expliquant les raisons pour la demande de bourse
- Lettre de motivation **manuscrite** du candidat
- Plan d'actions du candidat et de sa famille indiquant les actions qu'ils pourraient entreprendre en tant que bénévoles pour l'association
- Lettre de recommandation d'une personne extérieure de la famille (professeur, assistant social, élu local, etc.)
- Photocopies des avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus des deux dernières années
- Financement du séjour du candidat (merci de bien vouloir renseigner en détail le tableau ci-après)
- Attestation des autres sources de revenus (CAF, Pôle Emploi, etc.)
- Copies des demandes de financement faites auprès de tiers et leurs résultats

Critères de sélection

Résultats scolaires, entretien au départ individuel et test d'anglais (selon destination)

Plan de financement

Demande de Bourse YFU



Plan de financement du séjour du candidat

Apport des parents	EUROS
Apport du jeune (ex. job, petit boulots)	EUROS
Apport d'autres membres de la famille (qui ?)	EUROS
Financement par l'employeur des parents et comité d'entreprise	EUROS
Financement par les Collectivités territoriales (Mairie, Conseil départemental, Conseil Régional, etc)	EUROS
Autres sources	EUROS
Somme demandée à YFU France	EUROS
Prix total du séjour	EUROS

Avis de la commission bourse :

Date :